

République Française



Ville de Draguignan

N°2024-073

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	31

**RÉGIE MUNICIPALE DES PARKINGS DRACÉNOIS : COMPTE DE GESTION DE
L'EXERCICE 2023**

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 17 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 avril à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, MARIE-CHRISTINE GUIOL, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, AURÉLIE REBAUDO

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR pouvoir à MICHEL PONTE, DANIELLE ADOUX COPIN pouvoir à RICHARD STRAMBIO, ANNE-MARIE COLOMBANI pouvoir à MAGALI TROIN DAL VECCHIO, MARTINE ZERBONE pouvoir à SYLVIANE NERVI SITA,

ABSENTS :

SOPHIE DUFOUR, DANIELLE ADOUX COPIN, ANNE-MARIE COLOMBANI, MARTINE ZERBONE, JEAN-DANIEL SANTONI, RENÉ DIES, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK, FREDERIC RENAULD

Secrétaire de Séance : GRÉGORY LOEW

Publié le :

RAPPORTEUR : FRANÇOIS GIBAUD

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance du compte de gestion de l'exercice 2023 de la Régie Municipale des Parkings Dracénois, joint en annexe, établi par le Comptable Public de la Commune.

À noter que ce document concorde rigoureusement avec le compte administratif du même exercice et présente comme celui-ci le résultat suivant :

Résultat de clôture 2023	
Excédent	+ 196 060,08 €

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, la décision modificative qui s'y rattache, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Comptable Public accompagné de l'état de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif, de l'état du passif, de l'état des restes à recouvrer et de l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Après avoir été informé que le Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Parkings Dracénois, réuni en date du 08 avril 2024, a émis un avis favorable sur le compte de gestion de l'exercice 2023, établi par le Comptable Public, visé et certifié par l'Ordonnateur.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023,

Statuant sur l'exécution du budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède, À L'UNANIMITÉ,

- Déclare que le compte de gestion de l'exercice 2023 de la Régie Municipale des Parkings Dracénois, joint en annexe, établi par le Comptable Public, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,


Richard STRAMBIO
Maire de Draguignan
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller régional

Secrétaire de séance :

